

**CADRE DE REPONSE**

**Marché n°25 15**

**Ce document doit obligatoirement être utilisé par les candidats pour répondre à l’offre. Ils y joindront des exemples de réalisation.**

**Objet :** **PRESTATION DE SERVICE D’EXPERTS DANS LE CADRE**

**DU BELC ÉTÉ 2025 – LOT N°3**

**« Animation de modules de formation, d’un atelier théâtre et organisation des soirées internationales »**

**Sommaire**

[A. Critère 2 : Qualité de la formation initiale et de la formation continue (20 points) 3](#_Toc187242465)

[B. Critère 3 : Qualité des compétences techniques et de l’expérience professionnelle en lien avec les domaines d’activité décrits dans le portfolio (35 points) 3](#_Toc187242466)

[C. Critère 4 : Variété des expériences professionnelles en lien avec l’objet du lot n°3 (10 points) 3](#_Toc187242467)

[D. Critère 5 : Qualité du descriptif du nouveau module établi (15 points) 4](#_Toc187242468)

Ce document a pour objet d’obtenir, des candidats, des réponses homogènes et comparables dans le contenu des dossiers d’offre. Il est demandé de ne pas apporter de modifications à la structure de ce cadre de réponse.

# Critère 2 : Qualité de la formation initiale et de la formation continue (20 points)

Le candidat décrit son parcours de formation initiale et continue *[cf. portfolio : documents n°1].*

Le candidat joint à son offre les documents attestant de formations professionnalisantes suivies dans le domaine du spectacle et/ou de l’événementiel *[cf. portfolio : documents n°2].*

Le candidat joint à son offre les documents attestant de formations professionnalisantes suivies dans le domaine de la formation *[cf. portfolio : documents n°3].*

Le candidat joint à son offre les documents attestant de la maîtrise d’une langue étrangère *[cf. portfolio : document n°1].*

Pour cela, le candidat joint à son offre :

* + CV (n°1) ;
  + Diplômes et/ou certificats et/ou attestations de formations professionnalisantes suivies dans le domaine du spectacle et/ou de l’événementiel (formation initiale et/ou continue) (n°2) ;
  + Diplômes et/ou certificats et/ou attestations de formations professionnalisantes suivies dans le domaine de la formation (formation initiale et/ou continue) (n°3) ;

# Critère 3 : Qualité des compétences techniques et de l’expérience professionnelle en lien avec les domaines d’activité décrits dans le portfolio (35 points)

Le candidat joint à son offre les documents attestant des compétences techniques et de son expérience en lien avec les domaines d’activité décrit dans le portfolio (spectacle et/ou de l’événementiel & formation) *[cf. portfolio : documents n°4, 5 et 6].*

Pour cela, le candidat joint à son offre :

* Justificatifs (descriptifs détaillés et/ou programmes, etc.) d’animation de formations et de la production de spectacle et/ou autre type événement (n°4) ;
* Exemples de livrables créés (ressources et activités pédagogiques créées, matériel photo, vidéos, etc.) (n°5) ;
* Retours d’expériences (enquêtes de satisfaction, etc.) (n°6) ;

# Critère 4 : Variété des expériences professionnelles en lien avec l’objet du lot n°3 (10 points)

Le candidat joint à son offre les documents attestant de la variété des expériences professionnelles qu’il possède en lien avec l’objet du lot n° 3 et notamment d’une expérience avec un commanditaire du secteur public *[cf. portfolio : documents n°7 et 8].*

Pour cela, le candidat joint à son offre :

* + Attestations d’employeurs et/ou contrats de prestation de service (n°7) ;
  + Nom de référents institutionnels et/ou recommandations d’employeurs pour lesquels le candidat a réalisé des actions de formations en lien avec l’objet du lot n°3 (n°8).

# Critère 5 : Qualité du descriptif du nouveau module établi (15 points)

En complément de la liste des modules sur lesquels le candidat se positionne (cf annexe n°9), le candidat doit soumettre un nouveau descriptif cohérent de formation de son choix en fonction de son/ses domaine(s) d’expertise, qui reprend les items importants pour le DLF (domaine, palier, public, etc. (comme détaillé dans le CCTP)).

Le candidat joint à son offre :

* le descriptif d’un nouveau module ne figurant pas dans le catalogue de formations (cf annexe n°8).